



Concertation régionale des
organismes communautaires
de l'Abitibi-Témiscamingue

Les organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

DES ACTEURS CLÉS
DANS LA RELANCE POST-PANDÉMIE

**AVIS DE LA CONCERTATION RÉGIONALE DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Déposé au ministre des Finances du Québec
Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

9 février 2021

La Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT) est un lieu réunissant les organismes communautaires. Dans le but de les représenter ainsi que de soutenir ceux œuvrant en santé et services sociaux, en plus de promouvoir l'action communautaire autonome.

Nous regroupons plus de 115 organismes de l'Abitibi-Témiscamingue œuvrant principalement en santé et services sociaux, mais également en défense collective des droits, en éducation et auprès des familles.

Dans l'objectif de promouvoir et défendre les intérêts de ces organismes, nous effectuons des représentations et des revendications auprès d'instances régionales, nationales et au niveau politique.

La CROC-AT est membre de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), elle-même membre du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et participe à la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

NOS RECOMMANDATIONS

À un moment où les communautés n'ont jamais eu autant besoin des organismes communautaires et où le ministre du Travail, le de l'Emploi et de la Solidarité sociale est sur le point de dévoiler son plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC), le budget 2021 est rendez-vous à ne pas manquer entre les organismes communautaires et le gouvernement. Il s'agit d'une occasion unique, pour le gouvernement, de mettre en place des mesures structurantes pour améliorer, à long terme, la situation des organismes et pour renforcer leur capacité d'agir à un moment où ils sont des acteurs clés pour la reconstruction du filet social dans le cadre de la post-pandémie.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie de la population, d'assurer le respect de leurs droits et de réduire les inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches, nous recommandons que le gouvernement soutienne adéquatement l'action communautaire autonome et la justice sociale.

Plus précisément, à l'instar du RQ-ACA et de ses membres, la CROC-AT recommande au gouvernement de :

1. Investir 460 millions \$ supplémentaire dans le financement à la mission globale des organismes d'ACA et ce, afin de favoriser le respect de leur autonomie et de renforcer leur capacité d'agir.
2. Indexer annuellement les subventions à la mission globale de tous les organismes d'ACA selon la hausse des coûts de fonctionnement.
3. Investir massivement dans les services publics et les programmes sociaux afin de réduire les inégalités socioéconomiques et d'améliorer l'accès, sans discrimination, à des services publics universels, gratuits et de qualité.
4. D'ajouter des sommes supplémentaires afin de tenir compte des besoins supplémentaires provoqués par le COVID-19
5. De donner à tous les ministères et organismes gouvernementaux les moyens financiers pour concrétiser les engagements du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) dont la sortie est prévue pour le printemps 2021.

Ces recommandations vont dans le sens de la campagne [Engagez-vous pour le communautaire](#), qui réunit les 4000 organismes de tous les secteurs de l'action communautaire autonome du Québec.

LE PAGAC – UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE A NE PAS MANQUER!

Pour assurer une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien financier de l'action communautaire, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Jean Boulet, a amorcé, en mai 2019, des consultations en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Plus d'une [centaine de mémoires](#) ont été déposés afin de mettre en lumière les besoins des organismes.

La CROC-AT en collaboration avec des regroupements de sa région, a d'ailleurs déposé le [mémoire du QUINTET](#), dans le cadre de ces consultations, exprimant les besoins, les préoccupations et les revendications spécifiques à la réalité de la région Témiscabitiennne. La CROC-AT a également contribué à la réflexion entourant le [mémoire de la CTROC](#) et le porte pleinement.

Ce plan d'action, dont la sortie est prévue pour le printemps 2021, est très attendu par les organismes communautaires qui vivent, depuis plusieurs années, dans des situations de sous-financement insoutenables.

C'est pourquoi la CROC-AT compte sur le ministre des Finances pour donner les moyens au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de réellement faire une différence afin de renforcer la capacité d'agir de l'ensemble des organismes communautaires, en particulier pour les aider à faire face aux défis liés à la pandémie.

LE COMMUNAUTAIRE : UN MAILLON ESSENTIEL DU FILET SOCIAL

Le mouvement de l'action communautaire autonome compte plus de 4 000 organismes répartis dans toutes les régions. Il contribue à maintenir 60 000 salarié·e·s, ce qui représente 1,4 % de l'ensemble des emplois au Québec. Il est soutenu par 425 000 bénévoles qui lui offrent temps et engagement au quotidien. Il est fréquenté par plus d'un million de personnes vivant diverses formes de difficultés.

Pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on parle de plus de 1000 emplois rémunérés et de près de 10 000 personnes membres ou bénévoles. Les organismes de la région contribuent à un milieu de vie dynamique, où la participation citoyenne et les besoins des populations vulnérables sont au cœur des actions des organismes communautaires.

Les organismes l'Abitibi-Témiscamingue font partie intégrante du filet social québécois au même titre que les services publics et les programmes sociaux.

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DES ACTEURS CLES DE LA PANDEMIE

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) a dévoilé, en octobre dernier, les résultats d'un sondage exclusif auprès de la population québécoise portant sur le rôle des organismes communautaires durant la pandémie. Le sondage, réalisé par la firme L'Observateur, révèle que les Québécois-es ont une haute opinion de la place des organismes communautaires dans l'espace public. Il est vrai qu'au cours des derniers mois, les organismes ont joué un rôle essentiel durant la pandémie, ne cessant de rivaliser de créativité et de résilience pour continuer d'être présents auprès des populations qu'ils desservent.

- 71,8% de la population croient qu'ils sont des acteurs clés durant la pandémie pour rejoindre les communautés les plus affectées.
- Selon 66,9% de la population, le rôle majeur des organismes communautaires en temps de pandémie est d'aider les gens à combler leurs besoins de base urgents.
- Trois autres rôles ressortent :
 - o aider les gens à comprendre et à respecter les consignes de santé publique (57,9%) ;
 - o soutenir les personnes vivant une situation de vulnérabilité (56,6%) ;
 - o offrir aux gens un espace d'appartenance pour briser l'isolement et pour la création de réseaux d'entraide (54,2%).

Avec la pandémie, les organismes communautaires ont subi une pression supplémentaire importante alors qu'ils devaient combler les manques pour garantir un filet social aux personnes les plus vulnérables – et cette pression engendre des besoins supplémentaires pour tous les organismes.

- D'ailleurs, 80,9% des personnes sondées pensent que les organismes communautaires devraient recevoir un soutien financier de base adéquat pour leurs activités et leur soutien à la population.

LE CARACTERE ESSENTIEL DU FINANCEMENT A LA MISSION

Si les organismes d'ACA sont en mesure de jouer un rôle clé pendant la pandémie, c'est grâce à leur autonomie face aux orientations gouvernementales qui leur permet d'avoir une grande capacité de résilience et d'adaptation. Cette autonomie est directement liée au type de financement, à la mission globale, qui leur permet d'avoir le plein contrôle sur les décisions, orientations et actions de leur organisme et leur donne le pouvoir d'agir rapidement et efficacement afin de répondre aux besoins des populations qu'ils rejoignent.

Le caractère essentiel du financement à la mission devient d'autant plus important dans le contexte actuel de crise où le communautaire doit faire face à une recrudescence des besoins et que la tendance semble se maintenir à moyen et à long terme. Cette crise sans pareil a plongé des dizaines de milliers de personnes dans des situations précaires. C'est pourquoi il nous apparaît crucial de renforcer, dès maintenant, la capacité d'agir des organismes communautaires qui sont en première ligne pour soutenir les populations vivant diverses formes de difficultés.

UN MANQUE A GAGNER TOTAL ESTIME A 460M\$

Depuis la mise en œuvre de la [Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire](#) entre 2001 et 2006, jusqu'à tout récemment en 2017, aucun investissement sérieux n'a été fait pour le financement de base des organismes communautaires. Pendant cette période, les demandes d'aide et de soutien ont explosé en raison de la réduction des investissements dans les services publics et les programmes sociaux, en particulier pendant la période d'austérité de 2015 à 2018, plongeant ainsi le communautaire dans une situation de sous-financement perpétuel. Le manque à gagner pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome est estimé à 460 millions\$.

Pour le secteur de l'Abitibi-Témiscamingue le montant est estimé à 21 805 000, et ce uniquement pour les organismes œuvrant en santé et services sociaux, ajoutons à cela les autres secteurs d'activités (DCD, éducation, famille, etc.), le montant s'élève facilement à plus de 23 000 000\$

Bien que les organismes de notre région ont reçu une augmentation de leur financement d'environ 4 500 000\$ depuis 2017, ses montants ayant permis donner un peu d'air, ils demeurent nettement insuffisant en regard des besoins qui sont grandissants, et de la grave pénurie de main d'œuvre à laquelle les organismes sont confrontés depuis quelques années.

UNE INDEXATION INEXISTANTE OU INSUFFISANTE

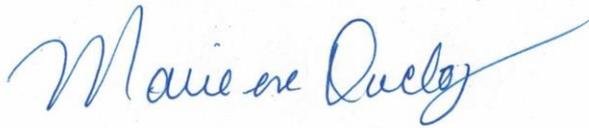
L'absence ou l'insuffisance d'indexation du financement à la mission appauvrit les groupes davantage chaque année, puisqu'ils ne peuvent pas assumer la hausse de leurs dépenses (loyer, électricité, charges sociales comme employeur, etc.). C'est pourquoi l'indexation des subventions à la mission doit être accordée à tous les groupes et calculée en fonction de la hausse des coûts de fonctionnement, estimée à 3,25% annuellement.

UN FILET SOCIAL A RECONSTRUIRE

La crise sanitaire actuelle rend visibles les conséquences du sous-financement des services publics et des programmes sociaux et amplifie les inégalités sociales. À l'instar de la Coalition Main rouge, nous demandons au gouvernement d'adopter certaines mesures fiscales ou de couper dans

quelques dépenses, pour aller chercher un potentiel de 10 milliards \$ en revenus supplémentaires, chaque année. Cela permettrait de faire face aux prochaines crises et de réinvestir suffisamment pour le nécessaire renforcement du filet social québécois.

Voir les [solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge](#), disponibles en ligne.



Marie-Eve Duclos, coordonnatrice



Johanne Gagné, Présidente



Copie conforme :

Jean Boulet, Ministre du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Paule Robitaille, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale

Alexandre Leduc, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de solidarité sociale

Martin Ouellet, Porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'emploi, de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté

Pierre Dufour, Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et député d'Abitibi-Est,

Suzanne Blais, Députée Abitibi-Ouest,

Émilise Lessard-Therrien, Députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue,

Patricia Chartier, Coalition des Tables Régionales des Organismes Communautaires (CTROC)

Liste des organismes membres de la CROC-AT

- Accueil (L')
- Arche (L') Abitibi-Témiscamingue
- CDC Amos
- Centre Bénévole Uni-Joi
- Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel -Abitibi
- Centre de prévention du suicide - Amos
- Comité bénévoles - Les Glaneurs
- Diabète Amos Région
- Défi-Autonomie de MRC d'Abitibi
- Femmes ressources
- Groupe d'entraide aux aînés
- Groupe IMAGE de l'AT
- La Rescoussé
- Maison de la famille - Amos
- Maison d'hébergement pour femmes victime de violence conjugale "Mikana"
- Mobilisation Espoir Jeunesse
- Mouvement Relève Amos-région
- Personne handicapée Amos région
- Popote Roulante - Amos
- Productions du Raccourci
- Service d'aide et de traitement en apprentissage social
- Société Alzheimer de l'Abitibi-Témiscamingue
- Support aux aînés
- Table des Aînés MRC Abitibi
- Action santé - L'envolée d'Abitibi-Ouest
- Arc-en-soi (L') La Sarre
- Association PANDA Abitibi-Ouest
- Bouée d'espoir (La)
- Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest
- Centre d'action bénévole l'Amicale
- Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de l'Abitibi-Ouest
- Centre de croissance d'Abitibi-Ouest
- Centre de Femmes l'Érige
- Centre de prévention du suicide - Abitibi-Ouest
- Club de l'Amitié des handicapés secteur LaSarre
- Corporation de la maison de répit-dépannage "La Chrysalide"
- Femmes d'Actions, Femmes de résultats
- Grands Frères et Grandes Sœurs - Abitibi-Ouest
- Groupe d'action bénévole en maintien à domicile d'Abitibi-Ouest inc.
- Groupe IO/Programme travail de rue Abitibi-Ouest
- Hébergement "La Maisonnée"
- Ligne Jaune Travail de rue VVB et Normétal
- Maison des familles d'Abitibi-Ouest
- Maison des jeunes décentralisée de VVB
- Maison des jeunes - La Sarre
- Maison du compagnon de La Sarre (La)
- Maison St-André Abitibi-Ouest
- Regroupement proches-aidants Abitibi-Ouest
- ROC Abitibi-Ouest
- Trait d'union (Le)
- Alternative pour elles
- Association de la fibromyalgie de l'Abitibi-Témiscamingue
- Association pour l'Intégration sociale de Rouyn-Noranda
- Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue
- Arrimage jeunesse
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de l'AT
- Centre de jours les Intrépides
- Centre de prévention du suicide - Rouyn-Noranda
- Centre des R.O.S.É.S. de l'Abitibi-Témiscamingue
- Centre de Femmes "Entre-Femmes"
- Grands Frères et Grandes Sœurs - Rouyn-Noranda
- Interlocal de jeunes en milieu rural (L')
- Maison au Soleil Levant
- Parrainage civique de l'Abitibi-Témiscamingue
- Pilier (Le)
- Point d'appui
- Pont de Rouyn-Noranda (Le)
- Projet jeunesse St-Michel
- Regroupement des Proches-Aidants de Rouyn-Noranda
- Regroupement d'association de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue
- Regroupement de femmes - Abitibi-Témiscamingue
- Ressourcerie Bernard-Hamel
- Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue
- ROC R-N
- Service d'aide et de traitement en apprentissage social
- Société de l'autisme de l'Abitibi-Témiscamingue
- Soupape Maison des jeunes (La)
- Actia
- Alpha-Témis
- Association des parents d'enfants handicapés - Témiscamingue
- Association des Personnes handicapées de Témiscamingue
- Association des projets éducatifs - Témiscamingue
- Association Place au Soleil
- CDC Témiscamingue
- Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel
- Centre de bénévolat - Lac Témiscamingue
- Centre de femmes - Témiscamingue
- Centre de prévention du suicide du Témiscamingue
- Indépendance 65+
- L'entretoise - Témiscamingue
- Liaison 12-18

- Lueur du phare
- Maison des jeunes - Témiscamingue
- Maison Hébergement l'Équinoxe
- Maison les 4 saisons du Témiscamingue
- Organisme régional de développement Éduco-Témis
- Pour tous les bouts de chou
- Regroupement d'entraide sociale - Témiscamingue
- Table de concertation des personnes âgées du Témiscamingue
- TV- Témis (télévision communautaire)
- Aidant Naturel Val d'Or
- Aile brisée (L')
- Association Diabète Val-d'Or
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées
- Centre de prévention du suicide Senneterre
- Corporation de développement Universeau
- Espace Abitibi-Est
- Jeunesse Action Val d'Or
- Maison de la famille - Val-d'Or
- Maison d'hébergement - Le Nid
- Manoir du chemin pour la sobriété
- Piaule de Val-d'Or (La)
- ROC Vallée de l'Or
- Résilient (Le)
- Société Canadienne de la Sclérose en Plaque de l'Abitibi-Témiscamingue
- Unité Domrémy Val d'Or
- Liaison Justice
- Centre d'animation, de formation et d'accompagnement